

PRISME GEL

GEL APPÂT PRÊT À L'EMPLOI CONTRE LES BLATTES

USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

Présentation

Appât contre les blattes sous forme de gel, idéal pour le traitement des locaux industriels et commerciaux, les lieux publics (hôpitaux...) et les zones privées.

N°AMM : FR-2019-0038

Détenteur de l'AMM : BAYER S.A.S.

Contient : 2,215% m/m Imidaclopride (CAS N°138261-41-3)

Cibles :

Blatte germanique (*Blattella germanica*) - Stades nymphe et adulte
Blatte rayée (*Supella longipalpa*) - Stades nymphe et adulte
Blatte orientale (*Blatta orientalis*) - Stades nymphe et adulte
Blatte américaine (*Periplaneta americana*) - Stades nymphe et adulte

Points forts

- Action rapide : les blattes transportent le gel et contaminent leurs congénères au cours des échanges sociaux.
- La substance active est protégée des rayons UV par le gel ce qui permet une bonne rémanence.

Application et doses d'emploi

Application au pistolet applicateur type **BAIT GUN** (Réf. A0104)

Appliquer en gouttes de 0,1 g (environ 7 mm de diamètre).
Un fin ruban équivalent à une goutte peut être appliqué en alternative.
La dose d'application est ajustée à la densité d'infestation :
- Faible infestation : les blattes sont rarement observées pendant la journée.
- Forte infestation : les blattes sont observées jour et nuit.

Blatte germanique et blatte rayée :

- En cas de faible infestation : 0,1 g/m² (1 goutte)
- En cas de forte infestation : 0,2 g/m² (2 gouttes)

Blatte orientale et blatte américaine :

- En cas de faible infestation : 0,2 g/m² (2 gouttes)
- En cas de forte infestation : 0,3 g/m² (3 gouttes)

Dose maximale de 3 x 0,1 g par mètre carré, avec un maximum de 11 applications répétées par année par bâtiment.



Référence et conditionnement

Réf. I8019 : Cartouche de 30 g - Boîtes de 4 unités
Carton de 40 cartouches

Précautions d'utilisation

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles de la nourriture ou des aliments pour animaux sont conservés, préparés ou consommés. Utiliser seulement dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux. Empêcher les enfants et les animaux d'accéder aux appâts.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver à l'abri de la lumière. Durée de stockage : 2 ans.